



COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI  
DES MÉTIERS DU BÂTIMENT

## Charte des valeurs :

### LES COOPÉRATIVES, UNE VOIX INNOVANTE

En tant que Coopérative d'Activité et d'Emploi® (CAE), COOP'Action est bien plus qu'une structure dédiée à la création d'entreprise, c'est un projet porté par une éthique et des valeurs fortes, celles de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qui influent sur son fonctionnement. Il s'agit de proposer aux porteurs de projet une façon de travailler, de développer son projet différente, à la fois innovante et exigeante.

### LE RESPECT DE CHACUN

La coopérative a pour vocation d'aider ceux qui souhaitent créer leur propre emploi sur le territoire en les formant à la fonction d'entrepreneur et en leur offrant la sécurité du statut de salarié. L'épanouissement personnel et la réussite économique sont les objectifs. La singularité et la diversité de chacun sont respectées. Chaque coopérateur reste seul décisionnaire et propriétaire de son projet. La coopérative fonctionne sur la libre adhésion et favorise la prise d'autonomie du porteur de projet qui peut à tout moment décider d'en partir.

### LA FORCE D'UN COLLECTIF

Cela dit, le collectif est au cœur du projet.

Si elle permet en premier lieu de rompre l'isolement habituel des entrepreneurs, la coopérative est surtout la concrétisation d'une vision alternative de l'économie où la coopération et le bon sens remplace une concurrence aveugle.

Une coopérative est une entreprise partagée et démocratique. Elle appartient à ses salariés sociétaires et se nourrit donc de ce qu'ils y investissent, sur le plan humain comme financier.

Le partage, l'échange, la mutualisation des services et des compétences permettent à chacun d'avancer plus vite sur son projet, et dans un cercle vertueux, de renforcer la coopérative. Une coopérative forte permet en retour aux entrepreneurs d'accéder à une plus grande visibilité, une plus forte crédibilité et à des marchés auxquels ils n'auraient pas pu prétendre seuls, entre autres.

### UN ENGAGEMENT FORT

Afin d'améliorer encore notre impact social et environnemental, notre éthique se traduit également par une volonté de démarche qualité et de labellisation RSE.

Si tous les projets en lien avec le BTP sont admis à la coopérative, l'éco-construction est favorisée et encouragée, notamment par des formations aux bonnes pratiques. De même, la sécurité des personnes sur les chantiers est un axe majeur de la coopérative **COOP'Action**. Nous sommes persuadés que chaque individu à son échelle doit participer à l'amélioration des pratiques de son métier, dans une recherche permanente d'efficacité, de sécurité et d'impact minimum sur l'environnement.

Entrer dans une coopérative c'est donc viser la réussite personnelle de son projet autant qu'adhérer à cet état d'esprit de partage, c'est avoir la volonté réelle de tenter une aventure collective.

« Entreprendre pour soi, Réussir ensemble »